

Viré du TCR pour un
mail aux syndicats :
Renault veut des
prestataires sans droits

l'étincelle

7,2 millions d'euros
pour Ghosn en 2015 :
Le seul budget qui ne
réduit pas ses coûts

Technocentre Renault Guyancourt pour la construction d'un parti  des travailleurs communiste révolutionnaire mardi 29 mars 2016

Tous ensemble contre la loi travail

Durant tout le mois de mars, la mobilisation des jeunes, les grèves et manifestations des travailleurs, ont rendu encore plus évident ce que chacun sait : tous ceux qui vivent de leur travail, ou espèrent en vivre un jour, sont contre la loi El Khomri. Ne la soutiennent que les patrons et les politiciens à leur service. Maintenant, il faut passer aux actes et entrer tous dans la lutte pour le retrait de cette loi.

Les rafistolages du gouvernement n'entament pas la colère. Et pour cause, il s'agit toujours d'une attaque sans précédent contre les quelques protections légales offertes par le Code du travail.

Pendant des décennies, les travailleurs se sont battus, parfois au prix de leur vie, pour obtenir la journée de travail de 8 heures. Cette dernière est inscrite dans le Code du travail depuis 1919. Elle était déjà sérieusement attaquée à coups de dérogations et voilà que le gouvernement veut carrément permettre la journée de 12 heures sur simple accord d'entreprise ! Voilà la « modernité » vue par les patrons : le retour un siècle en arrière. Et il en va de même pour tous les autres points de cette loi qui, à l'image de l'ensemble de la politique du gouvernement depuis 2012, est entièrement en faveur du patronat et contre les travailleurs.

Ils sont tous ensemble... Soyons-le nous aussi !

À droite, on reproche simplement au gouvernement de ne pas aller assez loin. Comme au Front national. Tous sont main dans la main avec le patronat. Personne ne viendra nous sauver en 2017. Alors sauvons-nous nous-mêmes !

L'écrasante majorité des travailleurs est contre cette loi. Le gouvernement le sait mais, comme le dit Myriam El Khomri, « *l'opinion publique n'est pas la seule boussole du gouvernement* ». En clair, ils se fichent de ce qu'on pense. La seule façon de les faire reculer est de leur montrer par notre mobilisation, la plus large possible, qu'ils ont bien plus intérêt à retirer la loi qu'à s'obstiner.

La journée de grève et de manifestations du 31 mars est l'occasion de construire cela. Partout, nous pouvons discuter entre collègues, y compris

avec les plus sceptiques, pour nous convaincre que tous ensemble nous avons la force de les faire reculer. Que sans nous, rien n'est produit, aucune richesse n'est créée, et que c'est cela notre force. Et que la première étape pour le mesurer est de se mettre en grève et d'aller manifester jeudi prochain. C'est le moment de nous réunir en assemblées générales, en comités de mobilisation, de nous concerter, de nous coordonner et de préparer la suite.

Le 31 mars... et après

Bien entendu, le gouvernement ne cèdera pas dès jeudi soir. Ils utiliseront toutes les ficelles à leur disposition. Ils tenteront de nous dénigrer. Ils essayeront d'instrumentaliser les attentats de Bruxelles pour qu'on se range derrière eux. Ils enverront la police provoquer des affrontements, notamment avec les jeunes, pour casser le mouvement, comme les trois brutes en uniforme qui ont tabassé un lycéen la semaine dernière.

Le combat contre les licenciements, les salaires bloqués et le travail qui s'intensifie ne fait que commencer.

Les grèves, les manifestations, les assemblées générales doivent se poursuivre jusqu'au retrait de la loi. Chacun peut s'investir dans ce mouvement, débattre de la suite de la mobilisation et des formes qu'elle prend, le 31 mars et aussi dès le lendemain.

Une chose de sûre : la colère qui va s'exprimer jeudi prochain ne doit pas retomber et doit continuer de s'exprimer les jours suivants.

Jeudi 31 mars, tous en grève et à la manifestation à Paris, place d'Italie à 13h30

Merci Renault

Un prestataire de la DEA-TD a été interdit de site le 17 mars. Ce dangereux individu avait osé contacter par mail, depuis chez lui et avec son adresse privée, les syndicats de Renault pour faire la pub de « Merci Patron ! », ce film qui dénonce les licenciements du groupe LVMH et tourne en ridicule son PDG, Bernard Arnault, et un responsable de la sécurité.

Comment ce mail est-il parvenu à la direction du TCR ? Mystère. En tout cas, elle a ordonné dès le lendemain à l'entreprise prestataire de reprendre le badge de ce séditieux personnage. Son patron le menace de licenciement. Tout ça est complètement illégal. La direction de Renault est sûrement jalouse de celle de LVMH : elle veut aussi son film !

Nouveau jackpot pour Ghosn

Ghosn a encore gagné plus de 7 millions d'euros en 2015 chez Renault : 7,25 millions exactement, contre 7,21 en 2014. Sa rémunération chez Nissan pour l'exercice fiscal 2015 sera connue en juin. Elle était de 8 millions d'euros l'an dernier.

Après une augmentation de 170 % en 2014, Ghosn touchera donc « seulement » 0,49 % de plus en 2015, ce qui fait quand même 35 960 €. Beaucoup de salariés ne touchent même pas ça en une année.

Les rescapés de la modération salariale

En 2015, 1,4 millions d'actions de performance ont été distribuées à un millier de hauts cadres du groupe Renault : 100 000 pour Ghosn, 185 000 pour les 10 plus hauts dirigeants du groupe. Les autres ont eu environ 1000 actions chacun en moyenne. Le reste des salariés a été prié de se serrer la ceinture.

Un besoin pressant d'argent de poche

Selon la presse boursière, Dominique Thormann, directeur financier de Renault et Président de RCI Banque, a réalisé le 8 mars 434 000 € de plus-value en vendant une partie de ses stock-options. La bonne gestion financière commence par soi-même.

Carlos Top chef

Alors qu'il projette 2 600 nouvelles suppressions d'emplois, Carlos Tavarès a doublé sa rémunération en 2015. Avec 5,24 millions d'euros, il se rapproche de Carlos Ghosn, son rival mais surtout son modèle.

Erdoghosn à Renault Bursa

La répression s'abat à Renault-Bursa sur les travailleurs qui avaient osé défier Renault et le régime d'Erdogan. Les élections de délégués ont été annulées, 21 travailleurs de l'usine ont été arrêtés par la police le 2 mars dernier à la sortie de l'équipe de nuit, 60 salariés ont été licenciés, 100 autres forcés à accepter un départ... Pas un mot ici en France. Par contre quand un directeur se fait arracher sa chemise, ça fait le tour du monde.

El Khomri, Carlos Ghosn aussi

La Loi El Khomri (ou Loi Travail) pourrait bien donner des idées à la direction de Renault pour son nouvel accord de compétitivité prévu en 2017. Avec cette loi, un accord d'entreprise pourrait déroger au code du travail et aux conventions collectives sur de nombreux sujets : temps de pause, de repos et d'astreinte, allongement de la durée journalière et hebdomadaire de travail, diminution des majorations d'heures supplémentaires, tri-annualisation du temps de travail, baisse de salaire...

Ras-le-bol des droits sociaux rabotés et des salaires bloqués. Tous en grève et dans la rue jeudi 31 mars !

La loi qui fait déborder le vase

La Loi Travail est dans la continuité des précédentes lois visant à réduire les droits des salariés : lois Fillon et Woerth sur les retraites, Pacte de responsabilité censé créer un million d'emplois, Accord National Interprofessionnel (ANI) « sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi », loi Macron... Idem dans les entreprises qui pratiquent le chantage à l'emploi comme Smart France pour imposer les 39h payées 37, ou Renault et son accord compétitivité de mars 2013. Pourtant le chômage continue d'augmenter. Toutes ces mesures contre les travailleurs, ça suffit !

Licencier plus pour embaucher moins

Avec La loi Travail, tout salarié refusant l'application d'un accord d'entreprise abaissant ses droits pourrait être licencié pour faute. Les conditions de licenciement économique seraient aussi assouplies, notamment en cas de baisse de commandes ou de chiffre d'affaire pendant trois trimestres consécutifs.

Ces mesures sont censées permettre d'embaucher ! Comme si celles qui existent déjà (Plan de Sauvegarde de l'Emploi, départs volontaires, GPEC, etc.) avaient fait reculer le chômage. Rien que dans l'automobile, le bilan des accords de compétitivité et autres PSE se chiffre en dizaines de milliers d'emplois supprimés et en salaires bloqués. Et si pour réduire le chômage, on essayait l'interdiction des licenciements et le partage du travail ?

Cléon : mort pour la compétitivité

Un ouvrier de 33 ans de Renault Cléon est mort, écrasé par la chute d'un caisson alors qu'il dépannait une machine. Travaillant seul, il s'est retrouvé plusieurs minutes en arrêt cardiaque avant d'être découvert par un salarié. Il est décédé quelques jours après. Au nom de la sacro-sainte compétitivité, l'usine tourne en sous-effectif permanent. Les effectifs en maintenance ont été divisés par deux ou trois dans certains ateliers. La direction cherche à dégager sa responsabilité. Mais qui met la santé et même la vie des salariés en danger en réduisant les effectifs et en augmentant les cadences ?